

ARRETE COMMUNAUTAIRE

**DU GRAND NARBONNE,
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

NOMENCLATURE ETAT : Domaines de compétences par thèmes - Culture

OBJET : Convention de mise à disposition ponctuelle de stands dans le cadre du Salon du Livre édition 2024

Le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L2122-1 et L2125-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral n°MACIT-INTERCO-2021-180 en date du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

VU la délibération N°C2023_191 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, en date du 20 octobre 2023 relative à l'élection du Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

VU la délibération N°C2023_195 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, en date du 20 octobre 2023, relative à la délégation d'attributions de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

La convention entre le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, et les professionnels de la chaîne du livre (éditeurs et libraires), ci-annexée, portant mise à disposition ponctuelle de stands dans le cadre du Salon du Livre édition 2024 prévu les 25 et 26 mai, est approuvée dans toutes ses dispositions.

N°A2024_08

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après transmission au représentant de l'Etat dans le département et publication sur le site internet du Grand Narbonne.

Fait à Narbonne, le 19 février 2024

Pièce (s) jointe (s) :

Convention de mise à disposition de stands pour les professionnels de la chaîne du livre dans le cadre du Salon du Livre édition 2024.

Arrêté certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture
le : |PREF|
et de sa publication le : |PUB|

Bertrand MALQUIER



Maire de Narbonne



Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération